



Charte Environnementale TCP Distribution

En tant que responsable de TCP et en tant que citoyen, je me dois de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer, dans la mesure de mes compétences, une contribution pertinente dans le cadre de l'environnement et du développement durable. De plus, TCP étant site autorisé, cette volonté en est encore plus accrue. Je m'engage donc avec tous mes collaborateurs à ce que cet esprit anime l'ensemble du personnel.

Jean-Marie TSCHUPP

I- TRAITEMENT DES DECHETS LIES A L'UTILISATION DES LOCAUX

Chapitre I : Traitement des Déchets Industriels Banals (D.I.B)

- Dans notre métier, nous consommons énormément de papier, carton, film de protection, palettes cassées et de plastiques. Nous avons à notre disposition 2 bennes, l'une pour les déchets divers, et l'autre pour le bois. La société VEOLIA est en charge du ramassage de ces bennes, du tri et du recyclage de nos déchets.



Actions mises en place :

- Depuis 2007, nous limitons l'impression des papiers.
- Nous réalisons un suivi de la consommation trimestrielle sur 9 de nos imprimantes.



Projet à venir :

- Dans un avenir proche, une poubelle pour trier le plastique sera installée près de la station de lavage.

Chapitre II : Traitement des luminaires

- La société AUBELEC est en charge du changement des ampoules et néons usagés puis, en organise le recyclage.

Actions mises en place :

- L'ensemble des collaborateurs administratifs TCP éteignent les lumières dans leur bureau quand il le quitte.
- Sur nos quais, les lumières sont allumées quand cela est vraiment nécessaire.

Chapitre III : Traitement des consommables

- Nos cartouches d'imprimante laser sont remises à la société CARTRIDGE WORLD qui les recharge rapidement. Les autres cartouches sont déposées dans nos bennes, dont les déchets sont traités par la société VEOLIA.

Chapitre IV : Traitement des appareils de manutention usagés

- Lors du chargement et déchargement des véhicules, nous utilisons des transpalettes manuels et transpalettes électriques.
- La société FENWICK est en charge de l'entretien des transpalettes électriques et s'occupe de recycler ceux qui sont défectueux.

Projet à venir :

- Remplacement des 2 chariots élévateur à gaz par 2 chariots électriques en janvier 2010. Notre flotte de chariots sera donc entièrement électrique.

Chapitre V : Infrastructures

- La société KURBETZ est en charge de l'entretien de nos espaces verts ainsi que du traitement des déchets qui en découlent.
- Nos bâtiments sont récents et ne sont donc pas infectés d'amiante.
- L'esthétique de nos locaux renforce notre image de marque, ils demeurent en effet en parfaite harmonie avec le paysage, sans provoquer aucune agression visuelle.
- Parce que la propreté des sanitaires est essentielle au confort des salariés, nous faisons appel à la société ISS qui se charge du remplacement, de la reprise et du recyclage des produits sanitaires tels que savon, porte savon, essuie main, etc.
- 100% de notre parc informatique est équipé de PC récents, muni d'écrans plats de 15 à 17" ; ce qui met en valeur notre volonté d'offrir à nos employés du matériel toujours neuf et performant.



Actions mises en place :

- Sur le site de Sens, nous utilisons des ampoules à basse consommation pour détecter la présence de personne dans l'entrepôt.
- Nous avons virtualisé 15 serveurs sur une seule machine en répliquant sur une autre (entre B3 et B5) donc, plus besoin d'acheter de nouveaux serveurs. Gains : économie d'énergie, 2X480 Watt au lieu de plus de 10000 Watt.

Chapitre VI : Bacs de rétention (réalisé en février 2007)

- Soucieux de notre environnement, nous avons installé des bacs de rétention pour le stockage de matières dangereuses.
- Ces bacs sont utilisés pour l'entreposage des produits percés. Une fois les bacs pleins, la société COVED (ESA) traite le contenu de ces bacs.
- Nous avons également mis en place d'autres bacs pour l'entreposage des produits d'entretiens : lave-glace, etc.



II TRAITEMENT DES DECHETS LIES A L'UTILISATION DES VEHICULES

Chapitre I : Traitement des eaux

- Nous véhiculons l'image de notre société à travers nos camions, c'est pourquoi nous mettons à disposition de nos conducteurs une station de lavage afin que nos véhicules demeurent propres.
- Durant l'été, les jets-haute pressions sont coupés pour minimiser la consommation d'eau.

Actions mises en place :

- 2 fois par an, la station est nettoyée par la société COVED (ESA). Ainsi, les boues mélangées aux hydrocarbures sont pompées pour être traitées. Les eaux claires sont évacuées normalement par les égouts.



Chapitre II : Traitement des pneus usagés

- Notre partenaire pneumatique organise des visites hebdomadaires pour contrôler l'état des pneus de notre flotte ; ce qui nous permet de rouler en permanence avec des pneus sécurisés.

Actions mises en place :

- Les pneus usagés sont recreusés, réchappés et recreusés.
- Lors de crevaison ou autre problème survenant dans l'exercice de leurs fonctions, nos conducteurs sont sensibilisés à ramener chez TCP toute carcasse de pneu. Aucun pneu usagé n'est laissé dans la nature ; il sera remis et traité partenaire pneumatique.

Chapitre III : Traitement des huiles et produits d'entretien des véhicules

- Dans notre métier, il peut arriver que des fûts d'huile soient entreposés dans nos locaux pour cause de litige. Nous en demandons le retour au client expéditeur, mais si ce dernier le désire, nous les gardons et les transmettons à notre partenaire qui est en charge de l'entretien de nos véhicules pour traitement.
- Les fûts d'huiles vides (huiles utilisées pour les moteurs de nos véhicules) sont soit remis à notre partenaire, pour traitement ou soit déposés dans la benne à ordures qui sera ramassée par la société VEOLIA, qui trie et traite nos déchets. Le même traitement est réservé aux produits d'entretien utilisés pour nos véhicules (lave-glace, etc.). Une fois vides, ces produits sont remis à notre partenaire en charge de nos véhicules ou déposés dans la benne pour tri et traitement par VEOLIA.

Chapitre IV : Renouvellement et entretien de la flotte

- Le renouvellement de nos véhicules dépend du nombre de kilomètres effectués et de leur affectation (messagerie ou route).
- Nos véhicules sont récents, 4 à 6 ans (600000 kms) en moyenne d'âge pour ceux qui sont affectés à la route et aux tractions.
- Les véhicules de messagerie sont renouvelés au bout de 7 ans même s'ils ont un faible kilométrage.
- Notre partenaire TPL se charge des réparations et de l'entretien de nos véhicules ainsi, il traite toute défectuosité constatée ; remplace les pièces usagées et se charge du recyclage de celles-ci.
- Tous nos véhicules répondent aux normes de pollution ; ce contrôle est assuré par notre partenaire.



Chapitre V : Gestion de l'informatique embarquée et Optimisation des tournées

- Nos véhicules route sont équipés de l'informatique embarquée : des ordinateurs de bords dotés d'une antenne GPS permettant le géo-positionnement des véhicules et d'une carte orange GPRS qui rend possible la communication en temps réel entre les conducteurs et les exploitants. Grâce à cet équipement, les conducteurs peuvent recevoir en temps réel les ordres de transport des exploitants ; ces derniers peuvent à leur tour assurer un suivi de l'évolution des voyages donnés aux conducteurs. Chaque conducteur peut également consulter ses temps de conduite, de repos, de repas via ce système.
- Le positionnement GPS favorise la gestion des tournées et limite fortement les kilomètres à vide et donc le gaspillage de gasoil pour l'exploitation et pour l'environnement.



Actions mises en place :

- Depuis 2007, en partenariat avec l'UTT, nous avons engagé un ingénieur de recherche qui travaille sur l'optimisation des tournées des véhicules de messagerie dans le but de limiter au maximum les pertes de temps, de gasoil, d'énergie tout en améliorant notre réactivité face à la demande de notre clientèle.

Chapitre VI : PDA et chrono-tachygraphe électronique

- Le PDA (Personal Digital Assistant) permet aux conducteurs de retracer l'historique des expéditions qu'ils transportent (réserve, photo, codes à barres permettant de savoir s'il y a un port dû, un contre remboursement, une palette Europe, etc.).
- La mise en place du chrono-tachygraphe numérique sur l'ensemble des véhicules neufs, nous évite l'archivage manuel des disques puisque les données sont stockées sur disquette.

Chapitre VII : Consommation de gasoil

- Nous encourageons et sensibilisons régulièrement l'ensemble de nos conducteurs à limiter leur vitesse au quotidien afin que TCP réalise un gain de consommation de gasoil, ce qui a un impact favorable sur l'environnement.
- L'utilisation de l'ADBLUE pour nos véhicules neufs garantit une diminution d'émission de gaz carboniques dans l'atmosphère.

Actions mises en place :

- Mise en place de la conduite rationnelle (éco conduite) depuis 2008 par notre formateur interne.

Chapitre VIII : Anti-pollution

- La norme Euro 5 est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2009. Avec cette nouvelle étape, les émissions polluantes des poids lourds vont être réduites de 30% pour les oxydes d'azotes (NOx) et de 80% pour les particules. 47% de nos véhicules respectent la norme Euro 3, 23% la norme Euro 4 et 30% la norme Euro 5.



Actions mises en place :

- Depuis la fin de l'année 2008, nous effectuons des livraisons en centre ville à l'aide d'un vélo électrique.
- Le 22 septembre 2009, nous nous sommes engagés dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO2 en signant la Charte « Objectif CO2, les transporteurs s'engagent ».

